



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Toulouse, le **22 MAI 2026**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et messieurs
les maires des communes
de la Haute-Garonne

Objet : Avis d'information au public.

P.J. : Avis de diffusion.

Les commissaires enquêteurs conduisent des enquêtes publiques dans des domaines divers tels que, notamment, l'urbanisme, la loi sur l'eau ou l'expropriation pour cause d'utilité publique. Ils sont désignés pour mener des procédures par la présidente du tribunal administratif de Toulouse, par le préfet de la Haute-Garonne ou par le maire, selon la réglementation applicable au projet.

Les commissaires enquêteurs sont inscrits sur une liste d'aptitude renouvelée chaque année. Cette liste est élaborée par une commission paritaire présidée par la présidente du tribunal administratif de Toulouse, à l'issue de laquelle sont examinées annuellement les candidatures des personnes souhaitant exercer les fonctions de commissaire enquêteur.

Vous trouverez, sous ce pli, un avis intitulé « Avis d'appel à candidature aux fonctions de commissaire enquêteur, au titre de l'année 2026 », destiné à informer les personnes intéressées du rôle, des compétences requises et des modalités de recrutement relatives à cette fonction.

Je vous remercie de bien vouloir afficher cet avis en mairie.

Mes services se tiennent à la disposition des futurs candidats pour tout renseignement qui leur paraîtrait utile.

Pour le préfet de la Haute-Garonne
et par délégation :

Le secrétaire général,



Baptiste MANDARD

Copies :

Monsieur le sous-préfet de Muret

Monsieur le sous-préfet de Saint-Gaudens

Bureau de l'Utilité Publique
Affaire suivie par : Guillaume DEPREZ
Mél : guillaume.deprez@haute-garonne.gouv.fr
pref-utilite-publique@haute-garonne.gouv.fr
1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. : 05 34 45 34 26
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr